

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 16 décembre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Antoine LEMAIRE, Maire

Étaient présents :

MM. LEMAIRE, CAMUS, MARTINET C., MACADRÉ, CHILD, FERGEAU, GRIMPLET, LEGRAND, SOULIER, VENANT-VALERY

Mmes, WAITASRECK, BOCK, BRENOT, MARTINET A.,
formant la majorité des membres en exercice.

Absent:

MM. HATTERER

M. Macadré est élu secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Délibération vente de terrain
- Délibération pour l'achat d'un véhicule
- Questions diverses

1°/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 30 septembre 2020

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est passé au vote

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Approuvé à l'unanimité des présents.

2°/ Délibération vente de terrain

a) Annulation de la vente du terrain à NACARAT (délibération n°2020_12_40D)

Suite à un courrier reçu de l'entreprise Nacarar, pour le retrait du permis de démolir et du permis de construire, le conseil municipal, après en avoir délibéré a procédé à l'annulation de la délibération n°2018_15_50D.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Approuvé à l'unanimité des présents.

b) Vente du terrain (délibération n°2020_12_41D)

Après diverses recherches et études par la commission du devenir du centre un promoteur propose l'achat du bien situé 2 Chaussée Sainte Anne pour une surface totale de 39 ares et 02 centiares, contenant la salle Bernard Renaud et le Centre Culturel pour un montant de 400 000 euros (quatre cent mille euros).

Le conseil municipal, après avoir délibéré à procédé à l'approbation de la vente, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la cession de ce bien.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Approuvé à l'unanimité des présents.

3°/ Délibération pour l'achat d'un véhicule (Délibération n°2020_12_42D) :

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le véhicule Ford Transit ne correspond plus au besoin des employés municipaux. Il propose que la commune se dote d'un véhicule de type Jumper avec benne basculante pour le remplacer.

Le prix de ce véhicule avec les différentes remises est de 26 098.56 € (vingt-six mille quatre-vingt-dix-huit euros et cinquante-six centimes) TTC.

Une partie de cette dépense sera autofinancé à hauteur de 13 098.56€ (treize mille quatre-vingt-dix-huit euros et cinquante-six centimes) et le reste soit 13 000€ (treize mille) sera sous forme d' un emprunt bancaire

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte cette nouvelle dépense et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'achat de ce bien ainsi qu'à la signature de l'emprunt.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Approuvé à l'unanimité des présents.

4°/ Questions diverses

● **Mails de la famille Bernard et M. Carlier :**

Pour remercier le comité des fêtes quant à la distribution des chocolats de Noël
Au vu du succès de cette opération cette action sera réitérée l'année prochaine.

● **Voeux2021 :**

Cette année, à cause des conditions sanitaires, il n'y aura pas de vœux en présentiel mais une réunion de bienvenue, avec les nouveaux arrivants, sera organisée au printemps.

● **Voirie :**

- **Sécurisation de la Chaussée Sainte Anne :**

Projet de mise en place d'écluses de forme ovale, qui sera soumis au département pour validation. Une réunion d'information sera organisée pour présenter le projet aux riverains.

- **Marquage au sol :**

Un devis pour le marquage au sol (passage piéton et ligne de circulation) sur l'ensemble du village, a été établi, celui-ci est prévu pour le printemps 2021.

- **Mobilier urbain :**

Les barrières endommagées, de la rue du Général Leclerc ne sont pas prises en charge par l'assurance, en cause l'absence d'identification de l'auteur des faits.

● **Divers :**

Suite à l'adhésion par la commune à l'Association Présence Verte, la commune prend en charge la moitié des frais d'adhésion.

Un projet d'embauche d'un second employé communal à mi-temps est prévu pour début 2021

● Tour de table

Mr MACADRÉ : informe que suite à la réunion d'intercommunalité de la commission voirie, un projet de rénovation de voirie sera inscrit sur la période 2022/2026 à la Communauté Urbaine du Grand REIMS

M.FERGEAU : la mise en place du conseil communal des enfants se fera en début d'année 2021 en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

M.CHILD : Proposition de ramassage des sapins début janvier.

M. GRIMPLET : fait remarqué que lors de la rénovation de la toiture de la mairie il sera judicieux de faire un état des cheminées.

M.SOULIER : M. ROYER relance la mairie pour un problème de lampadaire, celui-ci a déjà été signalé au SIEM qui interviendra après avoir réglé des soucis avec les fournisseurs.
 Problème de vitesse dans l'allée des Prévotés (rappel dans le prochain flash infos et demande d'avis à la gendarmerie).

Mme BRENOT : informe que les barrières de l'allée Becker sont souvent ouvertes, des cadenas seront mis en place.

La rencontre avec l'horticulteur MICHAELIS pour le fleurissement a eu lieu.

Mme WAITASRECK : se propose de rencontrer un architecte pour une étude de faisabilité sur la création d'une nouvelle salle.

M.VENANT-VALERY : souhaite la mise en place d'un système de communication (SMS, Newsletter) vers les habitants

Mme MARTINET : informe du départ de la directrice de la crèche à compter du 22 janvier 2021.

M.LEGRAND : informe du renouvellement du bureau de l'Association Foncière et de la réélection de son président : M. MICHAUD

M.CAMUS : propose de faire adhérer l'ensemble du personnel de la mairie au CNAS.

Après achèvement des informations diverses, la séance est levée à 21h15.

A. LEMAIRE	N. BOCK	M. BRENOT	R. CAMUS	G. CHILD
S. FERGEAU	J. GRIMPLET	C. HATTERER Abs	G. LEGRAND	J. MACADRÉ
A. MARTINET	C. MARTINET	J-B SOULIER	C. VENANT- VALERY	A. WAITASRECK

